



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

11 COM

C54/16/11.COM/3
Paris, 3 octobre 2016
Original : français

DEUXIÈME PROTOCOLE RELATIF À LA CONVENTION DE LA HAYE DE 1954 POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

Onzième réunion
Siège de l'UNESCO
8 au 9 décembre 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour

Ce document contient l'ordre du jour provisoire de la 11^{ème} réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Projet de décision : 11. COM 3, voir point II.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 11^{ème} REUNION DU COMITE POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARME

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du Secrétariat sur ses activités
5. Examen des demandes d'octroi de la protection renforcée : Monuments historiques de Mtskheta (Géorgie) et Tombeau des Askia (Mali)
6. Demande d'assistance internationale au titre du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé soumise par le Mali en rapport à la demande d'octroi de la protection renforcée pour le Tombeau des Askia
7. Procédure d'octroi de la protection renforcée : méthodologies pour l'évaluation des conditions énoncées à l'article 10 du Deuxième Protocole de 1999
8. Rapport du Bouclier Bleu sur les situations où les biens culturels sont menacés dans le contexte d'un conflit armé, y compris d'occupation
9. Les biens culturels et leurs abords immédiats
10. Les notions de « contrôle » et de « juridiction » telles que reprises aux articles 10 (c) et 11 (2) du Deuxième Protocole : perspectives à l'aune du droit international et de la jurisprudence internationale
11. Développement des synergies avec les autres instruments normatifs et programmes pertinents de l'UNESCO et renforcement des partenariats
12. Stratégie de levée de fonds
13. Suivi de l'Audit des méthodes de travail des conventions culturelles et de l'évaluation du travail normatif du secteur de la culture de l'UNESCO
14. Suivi des recommandations du rapport de l'auditeur externe « Rapport d'audit de la gouvernance de l'UNESCO et des entités, fonds et programmes rattachés » (Document 38C/23)
15. Rapport sur les divergences entre les versions anglaise et française du Deuxième Protocole
16. Questions diverses
17. Clôture de la réunion

II. PROJET DE DÉCISION 11.COM 3

Le Comité,

1. Ayant examiné le document C54/16/11.COM/3,
2. Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.